



| | |
|-------------------|--------------|
| Numéro de l'acte | 2018-66-STAL |
| Nature de l'acte | Délibération |
| Matière de l'acte | 9.1 |

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2018

QUESTION N°2018-66

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : Adhésion au groupement de commande pour les prestations de contrôle et maintenance des bouches et poteaux incendie.

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

La Municipalité adhère depuis 2016 au groupement de commande relatif au marché de vérification, maintenance et réparations des bouches et poteaux incendie coordonné par la Ville de Saint-Omer. Ce marché a été notifié le 26 février 2016.

Ce marché comprend les missions principales suivantes :

- Etat des lieux (vérification de l'accessibilité, du niveau de performance de l'appareil, etc)
- Visite annuelle du parc (entretien courant, etc)
- Rapport de visite
- Remplacement des poteaux sur demande de la collectivité selon le bordereau de prix

Le contrat actuel s'achève au 31 décembre 2018.

Dans le cadre de la relance du marché à compter du 1^{er} janvier 2019, la CAPSO a adressé un courrier en date du 10 avril 2018 à l'ensemble des membres du groupement demandant à chaque commune concernée son intention ou non d'adhérer à ce prochain marché.

En outre, il est désormais prévu une répartition des frais de coordination (temps passé, frais de procédure de marché) entre les communes membres sur la base du nombre de poteaux/bouches incendie. A titre indicatif, ces frais de coordination sont estimés entre 3 000 et 3500 euros. Le montant sera fixé en fonction du nombre de communes adhérant au groupement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- D'autoriser l'adhésion de la commune au prochain groupement de commandes relatif au marché de vérification, maintenance et réparations des bouches et poteaux incendie auquel participeront les autres collectivités locales concernées.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 04 juin 2018

Pour le Maire empêché,
La 1^{ère} adjointe, Présidente de séance,



Madame Laurence DELAVAL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2018

Affiché le 05 Juin 2018

L'An Deux Mille Dix-Huit le quatre juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence DELAVAL, Première Adjointe, Présidente de séance, pour le maire empêché, en suite de convocations adressées à domicile le 29 mai 2018, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE
Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON
Catherine LAMOOT ayant donné pouvoir à Claude LECAT
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Dominique SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Dominique GODART
Sophie LEBRIEZ ayant donné pouvoir à Alain RICOUART
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 18 présents
- 2 absents non excusés
- 0 absent excusé
- 9 absents excusés avec pouvoir

Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS est nommé secrétaire de séance.